

Publié le 4.12.2025

**COMMUNAUTE DE
 COMMUNES
 VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
 14370 ARGENCES
 ☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :
 20.11.2025
 Date d'affichage :
 20.11.2025

 Nombre de conseillers :
 En exercice 44
 Présents 34
 Titulaires 33
 Suppléants 1
 Pouvoirs 5
 Votants 39
 Quorum 23

39 votes POUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle des fêtes de la commune de Cagny sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, Jacques-Yves OUIN, Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Magali LONCLE, Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, Laurent DECLERCK (arrivé à 19h25), Jean-Christophe CARON (suppléant de Stéphane AMILCAR), Régine ÉNÉE, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Alexandra LEPINAY, Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Céline LEGRIGEIS, Patrice MARTIN (arrivé à 19h25), Laurence MORIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Florence GUERIN (pouvoir à Gilbert GEMY), Thomas LEROY, Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), Éric DUVAL, Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR, William HERFORT, Coralie ARRUEGO (pouvoir à Stéphane CASTEL), Christel POIROT (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), Olivier GUILLEMETTE (pouvoir à Jean-Marc FURON), Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Laurence MORIN

Délibération n° 2025/ 146

**Objet : FINANCES – Remboursements de frais des budgets annexes au budget principal –
 Année 2025**

Il convient d'approuver les remboursements de frais des budgets annexes au budget principal au titre de l'année 2025 pour les montants suivants :

Budget annexe	Montant du remboursement au budget principal
88601 – « Complexe aquatique »	13 248 €
88603 – « Assainissement »	22 638 €

88607 - « Collecte, traitement et valorisation des déchets »	29 265 €
Total	65 151 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Approuve les remboursements de frais des budgets annexes au budget principal au titre de l'année 2025 pour les montants suivants :

Budget annexe	Montant du remboursement au budget principal
88601 - « Complexe aquatique »	13 248 €
88603 - « Assainissement »	22 638 €
88607 - « Collecte, traitement et valorisation des déchets »	29 265 €
Total	65 151 €

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Laurence MORIN



Le Président,

Philippe PESQUEREL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr